

opinions vendredi 10 avril 2015

Cent ans après l'installation du CIO à Lausanne, les défis du sport mondial

Jean-Loup Chappelet*

opinions vendredi 10 avril 2015



Il y a exactement cent ans, l'administration du CIO déménageait à Lausanne, en pleine Première Guerre mondiale. Jean-Loup Chappelet raconte comment la région lémanique est devenue le centre mondial des organisations sportives

Il y a cent ans jour pour jour, le 10 avril 1915, Pierre de Coubertin installait l'administration du Comité international olympique (CIO) à Lausanne avec l'accord de la municipalité. Ce «déménagement» de Paris où le CIO avait son siège officiel chez son président, rénovateur des Jeux olympiques, s'explique par deux raisons principales.

La première visait à éloigner le CIO de la Grande Guerre vers un pays neutre, loin de Berlin où devaient se dérouler les Jeux de 1916 et qui deviendrait automatiquement pour l'olympiade le nouveau siège de l'administration du CIO, selon les statuts de l'époque. La deuxième motivation, à plus long terme, était de préparer Lausanne à devenir, selon les termes de Coubertin, une «Olympie moderne», c'est-à-dire un siège permanent pour les Jeux olympiques que des projets architecturaux, commissionnés par le CIO, situaient à l'ouest de Morges ou à Dorigny, sur ce qui est aujourd'hui le campus universitaire.

Coubertin était en effet inquiet de la difficulté de convaincre des villes à organiser les Jeux olympiques puisque deux métropoles alors désignées par le CIO s'étaient rétractées: Chicago, nommée pour 1904 et remplacée un an auparavant par Saint-Louis (Missouri) où se déroulait une exposition universelle, et Rome, pressentie pour les Jeux de 1908, qui se déroulèrent finalement à Londres à l'occasion d'une exposition franco-britannique.

Cent ans plus tard, la situation semble se reproduire. Après le record de onze villes candidates pour les Jeux de 2004 (attribués à Athènes), peu de villes sont sur les rangs pour la prochaine attribution de 2024: Boston, Hambourg et Rome, ainsi que peut-être Bombay, Doha et Paris si toutes les intentions se confirment. Les six villes qui s'étaient annoncées pour les Jeux d'hiver 2022 ne sont plus que deux (Almaty et Pékin).

Après la Première Guerre mondiale, le CIO confirma son siège à Lausanne et les Jeux continuèrent leur ascension comme patrimoine mondialisé. Les questions brûlantes changent,

mais plusieurs restent d'actualité, comme les relations avec les fédérations sportives internationales ou la place des femmes dans la pratique et l'administration du sport.

A partir des années 1980, sous l'impulsion de Juan Antonio Samaranch, alors président du CIO, Lausanne et le canton de Vaud devinrent progressivement le centre de l'administration du sport international et reçurent du CIO le titre de «capitale olympique» en 1994. Plus de cinquante organisations sportives internationales ou européennes ont leur siège dans la région (et une dizaine d'autres dans le reste de la Suisse). Cela a des retombées importantes en termes d'emplois et de chiffre d'affaires dans l'économie locale.

En échange, pour l'essentiel, le canton exempte ces organisations d'impôt sur le revenu (pas leurs salariés), attribue des permis de travail à tous leurs collaborateurs étrangers et, lors d'une installation, offre avec la Ville deux ans de loyer pour les bureaux nécessaires.

Lausanne est devenue le cœur d'un réseau unique au monde qu'il s'agit de réguler et de gouverner en combinant principalement autorités sportives et, de plus en plus, pouvoirs publics depuis les années 1970. Au-delà de l'impact économique, la présence massive de ces organisations sportives en Suisse a un effet important pour la réputation de l'Arc lémanique et le pays tout entier, comme souligné par un rapport du Conseil fédéral en 2012. Comme pour la «Genève internationale», cela doit être pris en compte.

Cette transition inévitable de l'administration à la gouvernance olympique sera discutée lors d'un symposium organisé à Lausanne les 25 et 26 juin prochain par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et l'Institut de sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL). Des spécialistes académiques aborderont les défis auxquels font face le phénomène olympique et les Jeux sous plusieurs angles disciplinaires (anthropologie, droit, économie, histoire, gestion, management, politologie, sociologie), avec quelques responsables de ces organisations sportives lors de présentations et de débats portant sur la plupart des questions qui se posent actuellement.

Inscription gratuite mais obligatoire sur unil.ch/idheap

*Professeur à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne.